Foyer de vie

Mode d'emploi pour **une réussite exemplaire**



Comment mobiliser salariés, résidents et partenaires autour du projet innovant et convivial d'un parcours sensoriel ? Le foyer des Morines, qui accueille des adultes déficients intellectuels vieillissants, a relevé le défi, avec force et détermination

Depuis quelques années déjà, les associations gérant des établissements pour adultes porteurs de handicap ont été confrontées au vieillissement de leur public. Longtemps soumises à une mortalité précoce, ces personnes ont vu leur espérance de vie se prolonger. L'amélioration des conditions générales d'existence, les progrès de la médecine, les politiques sanitaires et sociales volontaristes à l'égard du handicap, la prise en compte des besoins spécifiques liés à l'âge sont les facteurs essentiels ayant contribué à ce résultat… Pour illustration, une personne atteinte de trisomie 21 peut vivre plus de cinquante ans, contre vingt ans en moyenne en 1950. Cette population vieillissante atteinte de déficience atteindrait les 800000 personnes. La nécessité de leur offrir un cadre spécifique s'est imposée, parce qu'elles montrent une plus grande fatigabilité, parce qu'elles aspirent à profiter sereinement de leur fin de vie, parce que la cohabitation avec leur pairs plus jeunes n'est pas toujours simple. Deux pistes ont été suivies, pour répondre à ces besoins. La première, privilégiant le droit commun, a favorisé l'intégration au sein d'établissement pour personnes handicapées âgées dépendantes (EPHAD). La seconde option a consisté à choisir l'ouverture de « maisons de retraite » spécialisées, reprenant les caractéristiques des structures d'accueil ayant en charge les adultes porteurs de handicap plus jeunes, tout en impulsant un autre rythme.

> Un conseil de vie sociale qui propose un projet ambitieux… et se mobilise pour le faire aboutir

L'illustration du foyer des Morines

C'est le choix fait par l'ADAPEI 41 qui ouvrait, en avril 2010, le foyer des Morines, situé à Mont-près-Chambord, aux portes de Blois, dans le département du Loir-et-Cher. Hébergeant des adultes déficients intellectuels âgés de plus de 45 ans, l'établissement possède deux unités de vie et un foyer d'accueil médicalisé. Il propose vingt cinq places en internat et deux places d'accueil temporaire. Des bâtiments flambant neufs, offrant à chaque résident une chambre individuelle avec tout le confort, des équipements médicalisés et des installations sanitaires adaptées, de vastes espaces intérieurs, des salles d'activité, une salle de restaurant adaptée, des personnels qualifiés et compétents : tout semblait convenir pour accompagner dans leur troisième âge les personnes accueillies. Et pourtant… L'établissement s'est tout de suite doté, conformément à la législation en vigueur, d'un conseil de la vie sociale. Les représentants des résidents, s'ils ont exprimé leur satisfaction globale, ont néanmoins noté assez rapidement le manque d'un espace extérieur permettant de sortir aux beaux jours, tout en étant à l'abri du soleil ou de la pluie. L'idée d'une pergola fut avancée. La suggestion fut même faite d'utiliser pour cela le terrain vague jouxtant le bâtiment, jusque-là inutilisé. La demande fut entendue. Mais, la réponse ne fit que



Trois classes d'apprentis de la section horticole du CFA de Blois travaillent à la création et à la réalisation des espaces verts

décevoir ceux qui l'avaient formulée : en l'absence du budget nécessaire à une telle construction, un tel projet n'était pas envisageable. C'était sans compter sur la persévérance des résidents reformulant les mêmes demandes lors des réunions suivantes.

Genèse du projet

Pierrick Chevalier, éducateur spécialisé de profession et en poste de chef de service éducatif depuis juillet 2011, sensibilisé par la persistance des résidents, décida de relever le défi avec toute son équipe. Confrontés une nouvelle fois à cette même demande, à l'occasion d'une nouvelle séance du conseil de la vie sociale, ils vont s'engager à y apporter satisfaction. C'est que, derrière le simple projet de pose d'une terrasse couverte, ils entrevoyaient un projet bien plus ambitieux qu'une simple intention architecturale. L'idée d'associer une pergola avec un parcours sensoriel émergea très vite et, tout autant, les avantages potentiels induits. Pour les résidents, tout d'abord : la perspective de favoriser la convivialité, d'entretenir leur mobilité et d'encourager leur autonomie apparut des plus judicieuse. Mais cela pouvait tout autant permettre l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Un tel projet impliquant forcément un partenariat qui restait à construire, la notoriété du foyer des Morines allait s'élargir et son intégration se renforcer dans une région où il venait de s'implanter à peine quatre ans auparavant. Il y avait, en outre, la possibilité de proposer à des écoles locales, des établissements spécialisés, voire des maisons de retraite de venir visiter et profiter de l'installation, une fois celle-ci terminée, occasion idéale en recevant ainsi des invités de faire sortir les résidents de leur isolement. Et puis, au-delà des buts recherchés, il y avait la démarche pour y accéder, la mobilisation permettant de les concrétiser, le cheminement pour les réaliser. Il y avait là un intéressant support éducatif susceptible d'associer les résidents et l'équipe et de dynamiser leurs relations, chacun apportant sa touche personnelle dans la concrétisation du projet. Mais, avant toute chose, il fallait s'assurer des moyens de financement possibles. Une simple chape de béton recouverte d'une pergola coûtant au minimum 1 500 €, inutile de se lancer dans de grandes projections si le « nerf de la guerre » venait à manquer.

Un partenariat fructueux

Les premières démarches à être engagées le furent en direction des fonds solidaires de la Caisse d'Épargne, du Rotary Club Blois Sologne, de la mairie de Mont-Près-Chambord, de l'ADAPEI-41 et même vers le CFA lycée horticole de Blois. La moisson alla au-delà des espérances puisque les sommes récoltées atteignirent presque les 8 000 €. Le financement ainsi assuré, les résidents furent associés au projet. Les plans leur furent présentés et leur collaboration sollicitée. Les salariés et les résidents s'investirent tout de suite dans la démarche. Bien entendu, le conseil de la vie sociale, à l'initiative du projet, sera tenu informé tout au long de son avancée. Des artisans locaux furent contactés pour la réalisation de devis. Mais, il ne s'agissait pas seulement de faire travailler les entrepreneurs du bâtiment et des espaces verts. L'ambition du partenariat projeté allait bien au-delà. Le Centre de formation des apprentis de Blois accepta de s'associer très activement au projet. Ce fut d'abord son directeur qui accorda une subvention de 1 500 €. Ce furent aussi les responsables et enseignants de la section horticole qui entraînèrent trois de leurs classes dans la réalisation des créations envisagées.

Aménagement du parcours sensoriel

Après avoir été sensibilisé au monde du handicap, un premier groupe d'apprentis se déplaça au foyer des Morines, au mois de novembre 2013, pour planter quatre cents mètres carrés de verger, mettant en terre treize arbres fruitiers et un massif, la plupart des plantations ayant été fournies gracieusement par un pépiniériste voisin. Ils furent aidés en cela par des résidents qui, pour certains, avaient travaillé toute



Un moment fort : la rencontre pleine de complicité entre résidents et adolescents confrontés pour la première fois à des adultes porteurs de handicap

leur vie dans les espaces verts et étaient habitués à creuser des trous, à pousser la brouette et à enraciner des arbres. Seconde étape de la collaboration avec le CFA, l'équipement du parcours sensoriel. Le projet prévoyait une succession de carrés disposés au sol, aménagés avec des galets et des copeaux fixés pour éviter qu'ils ne s'envolent, le tout alternant avec trois énormes pots de fleurs de couleur où devaient être plantés des espèces de préférence odorantes et colorées. Vingt élèves se mirent à élaborer quatre maquettes chacun, présentant des végétaux susceptibles de composer le parcours sensoriel. Les critères retenus se devaient de favoriser les différents sens : la vue avec la diversité des couleurs, l'odorat avec la multiplicité des senteurs, le goût avec la possibilité de consommer des plantes comestibles, le toucher avec des feuilles, des fleurs et des fruits à la texture diversifiée. Quant au son, il était aussi programmé grâce aux carillons disposés au-dessus de la rambarde de bois posée le long du parcours. Ce fut au tour des résidents, accompagnés de leurs éducateurs, de rendre visite aux apprentis dans leur CFA pour venir sélectionner les maquettes qu'ils préféraient. Cette rencontre avec les élèves et la découverte des propositions de matériaux à disposer au sol firent émerger, au sein de l'équipe éducative, l'idée de trois thématiques pour le parcours : une zone urbaine, une zone forestière et une zone maritime. Il n'y avait plus qu'à installer ce qui avait été choisi : travaux prévus dernier trimestre 2014 et ultimes aménagements programmés au printemps 2015, juste avant l'inauguration fixée au 15 mai.

Contact : Pierrick Chevalier 02 54 70 15 50 Courriel : chevalier@adapei41.com

Des partenariats multiples

L'action menée au foyer des Morines est exceptionnelle à plus d'un titre. Par son mode de financement, tout d'abord. Le secteur de l'action sociale hésite à solliciter des subventions en provenance de fondations, de banques ou d'entreprises. Pour les uns, il s'agirait d'un renoncement face au délitement d'un Etat providence se défaussant de plus en plus sur les dons privés. Pour les autres, il s'agit surtout d'opportunités venant compenser les crédits de plus en plus limités fournis par les financeurs publics. Compromission face au danger de substitution de la solidarité nationale par l'initiative privée ou complémentarité entre les deux ? Le débat reste ouvert.

Cette action est aussi exceptionnelle, par la multiplicité des partenariats mis en œuvre et la rencontre qu'elle a suscitée entre des personnes qui n'étaient pas faites initialement pour se croiser. Avec en premier lieu, la forte implication du CFA de Blois dans la répartition efficace du travail d'accompagnement. Une classe s'est occupée de planter le verger. Une autre s'est chargée de concevoir les équipements. Une troisième est venue les poser. *« Un moment extrêmement fort*, se souvient Pierrick Chevalier, *que cette rencontre pleine de convivialité entre les résidents, les salariés et de jeunes adolescents confrontés pour la première fois au handicap. »* Ils étaient d'ailleurs nombreux ces jeunes apprentis à se déplacer au concert de Noël où les résidents les avaient conviés, les uns et les autres se mêlant pour danser. Enfin, cette action aura été également exemplaire par la dynamique créée au sein de l'établissement entre une équipe totalement impliquée et un groupe de résidents particulièrement mobilisés. On ne pouvait rêver mieux pour intégrer une maison accueillant des adultes vieillissants porteurs de handicap dans un milieu qui, au mieux, ne leur prête pas toujours attention, au pire les regarde sans forcément beaucoup de délicatesse. Le parcours sensoriel du foyer des Morines sera inauguré dans les mois à venir. Les officiels pourront alors découvrir l'originalité et la créativité mises en œuvre. Bien d'autres personnes bénéficieront de cette réalisation, à commencer par les résidents. Mais aussi les familles et les visiteurs. Gageons que, pour les uns comme pour les autres, cheminer le long de ce parcours sensoriel ne pourra se faire sans être sensibles à la charge à la fois émotionnelle et symbolique qui a accompagné des mois durant sa réalisation.

Jacques Trémintin

Crédit photos : Foyer des Morines